

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'OPPORTUNITÉ D'UNE MEILLEURE COORDINATION ET DE MESURES UNIFORMES

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre si nous pouvons espérer de la part du gouvernement une déclaration qui permettra une meilleure coordination entre les ministères dont les politiques ont une répercussion directe sur l'inflation—je veux parler du ministère de l'Industrie et du Commerce, du Conseil du Trésor, du ministère des Finances et du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration—afin que leur action soit plus uniforme?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous sommes très soucieux de l'importance des consultations entre tous les ministères. Nous en avons discuté encore aujourd'hui au comité du cabinet. Je ne puis pas affirmer qu'une déclaration sera faite à cet égard mais j'espère que nous prouverons de plus en plus la complémentarité des diverses politiques du gouvernement.

M. MacLean: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je remercie le premier ministre de sa réponse. A-t-il créé un comité du cabinet en vue d'étudier le problème de l'inflation et d'essayer de l'enrayer?

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, c'est le comité chargé d'étudier tous les aspects de politique économique qui s'occupe de cette question, car nous voulons être certains de tenir compte de tous les aspects de l'économie dans la lutte contre l'inflation.

* * *

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Il y a quinze jours le ministre disait à la Chambre qu'il étudiait la possibilité d'accorder des crédits supplémentaires en vue de combler l'insuffisance de fonds en ce qui a trait aux projets d'initiatives locales. Étant donné que nous en sommes au 11 décembre et que le taux de chômage augmente sans cesse, je demande au ministre s'il a pris une décision à ce sujet et, dans la négative, quand pourra-t-il dire à la Chambre s'il accordera ou non des crédits supplémentaires?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à la première question il y a quelques minutes. Aucune décision de cet ordre n'a été prise, mais j'espère que ce sera fait sous peu.

Questions orales

RADIO-CANADA

LA PLAINTÉ DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT AU SUJET DE CERTAINS PROGRAMMES DIFFUSÉS EN C.-B.—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. Peter Reilly (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Est-il prêt à publier de son plein gré, le texte de la lettre qu'il a écrite au premier ministre le 8 novembre pour se plaindre au sujet des programmes de Radio-Canada en Colombie-Britannique et exiger des mesures disciplinaires. A quel genre de mesures faisait-il allusion?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Non, je ne le suis pas, monsieur l'Orateur.

M. Reilly: Monsieur l'Orateur, d'abord, je n'ai pas entendu la réponse du ministre et, ensuite, j'ai une question supplémentaire qui s'adresse au premier ministre. Je lui demanderai s'il est prêt à assurer à la Chambre que ce n'est pas la politique du gouvernement de s'immiscer dans les affaires de Radio-Canada parce qu'on y critique la politique du gouvernement ou qu'on permet qu'elle y soit critiquée?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je dois m'excuser. Je n'ai pas entendu la question précédente à laquelle celle-ci se rattache.

M. Stanfield: Était-ce parce qu'il y avait trop de bruit du côté du premier ministre?

M. Trudeau: Non, c'est parce que je parlais au ministre à côté de moi, de choses plus importantes.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je tiens à assurer le député que ce n'est pas notre pratique de nous immiscer dans les affaires de Radio-Canada.

Des voix: Oh, oh!

M. Reilly: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je veux demander au premier ministre de nous dire précisément ce qui, à son avis, dépasse en importance la liberté de parole au pays?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, si on veut bien me permettre de répondre à cette question, je ferai remarquer à la Chambre que la question précédente ne s'adressait pas à moi et j'ai donc cru pouvoir parler au ministre à côté de moi pendant qu'on la posait et qu'on y répondait. C'est pourquoi j'ai dit que je ne me souvenais pas de la question précédente mais, pour ce qui est de la déclaration générale du député, je crois avoir répondu.

M. Hees: Le premier ministre se penche et parle au sténographe au lieu de parler à la Chambre.

M. Nielsen: La même vieille arrogance.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne vois pas comment on peut m'accuser d'arrogance parce que je refuse de crier à la Chambre pour couvrir le bruit que fait le député.

Des voix: Bravo!